

PANDÉMIE : COVID-19

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez **SE MOBILISE !**

INFORMATIONS EN CONTINU SUR

www.cc-golfedesainttropez.fr

@ComComGolfedeSaintTropez

Compte tenu des mesures liées au confinement, les missions de la Communauté de communes s'adaptent pour préserver le meilleur des services publics.

Madame, Monsieur,
Cher habitant du golfe de Saint-Tropez,

La crise sanitaire que nous connaissons actuellement est sans précédent pour nos générations. Face à celle-ci, nous devons être responsables et solidaires.

La Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, au service des habitants du territoire, a mis en place un fonctionnement qui n'altère pas l'efficacité des compétences dont elle a la charge.

Ainsi, la collecte et le tri des déchets ménagers et assimilés continue, selon des modalités différentes, que vous pouvez lire par ailleurs. La distribution de l'eau, vitale, est aussi assurée en toute sécurité.

A travers notre compétence économique, la Communauté de communes se veut aussi le relais auprès des artisans, entrepreneurs pour les guider dans les aides qu'ils peuvent obtenir au moment où leur activité a ralenti ou cessé.

Il nous faut aussi être aux côtés des personnels engagés au plus près de cette lutte : les personnels soignants, les forces de l'ordre, les sapeurs-pompiers et tous ceux qui, en permanence, effectuent un travail admirable. Ensemble, nous allons surmonter cette crise sanitaire !

Le Président de la Communauté de communes
du Golfe de Saint-Tropez,



Vincent Morisse

LA COLLECTE DES DÉCHETS ÉVOLUE !

La Communauté de communes met tout en œuvre pour assurer la continuité du service de collecte des déchets, essentiel à notre quotidien. Afin de maintenir une gestion des déchets efficace pendant la durée de cette pandémie, la Communauté de communes et les entreprises prestataires Pizzorno et Nicollin font évoluer les fréquences de collecte des déchets.

RETROUVEZ TOUS LES DÉTAILS, COMMUNE PAR COMMUNE SUR :

le site internet de la Communauté de communes mesdechets-golfe.com
et/ou sur l'application Mes déchets-Golfe

Nous restons à votre écoute : 04 94 96 06 68, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
N'hésitez pas à demander à vos voisins les informations qui concernent votre quartier si vous ne disposez pas d'internet.

- La collecte des textiles dans les bornes « Le Relais » est suspendue.
- L'Ecopôle reste fermé jusqu'à nouvel ordre.
- La collecte des encombrants est également suspendue jusqu'à nouvel ordre.

OUVERTURE DE DÉCHÈTERIES AUX PROFESSIONNELS

Les déchèteries restent fermées pour les particuliers.

Mais elles seront ouvertes **pour les professionnels**, à titre provisoire :

- à Sainte-Maxime, lundi 30 mars et jeudi 2 avril, 8h à 12h et de 14h à 17h.
- à Cavalaire, mardi 31 mars et vendredi 3 avril, de 8h à 12h et de 14h à 17h.

⚠ FERMETURE du portail 15 minutes avant 12h et 15 minutes avant 17h

ATTENTION

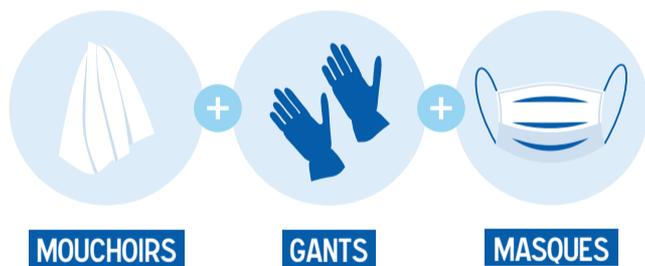
L'accès est réservé uniquement aux professionnels du golfe de Saint-Tropez, sur justificatif. Les particuliers ne pourront y accéder. **Déchets acceptés** : encombrants, bois, gravats, ferrailles, cartons / **Déchets verts interdits**.

Accès réglementé à 5 véhicules simultanément et à 1 personne par véhicule. Les polices municipales seront présentes pour vérifier le bon respect des règles.

Aucune aide - hors indication de zones de dépôt - ne sera fournie sur place.



CONSIGNES DE COLLECTE DES DÉCHETS SANITAIRES



CES DÉCHETS
NE DOIVENT
PAS ÊTRE JETÉS
DANS LA POUBELLE
À COUVERCLE
JAUNE (DÉCHETS
RECYCLABLES).

DÉCHETS : STOP AUX INCIVILITÉS !

De nombreuses incivilités sont constatées chaque jour, dans les points d'apport volontaire mais aussi dans les rues ou à la campagne. Il est essentiel de bien respecter les consignes et les fréquences des collectes.

Par respect pour la propreté de nos rues, nos routes et nos chemins, nos conditions sanitaires et la santé de tous, merci de ne jeter aucun déchet directement dans les bacs ou au pied des containers.

AU SOUTIEN DES ENTREPRISES

Chefs d'entreprise, artisans, salariés, la Communauté de communes met tout en œuvre pour vous informer des mesures prises.

Retrouvez toutes les informations pratiques et les liens utiles sur notre site internet www.cc-golfedesainttropez.fr

La Maison de l'Entreprise relaie toutes ces informations et vous accompagne :

☎ 04 94 43 14 85 - ✉ mde@cc-golfedesainttropez.fr

DE L'EAU POUR TOUS

Autre mission incontournable de la Communauté de communes : l'eau potable. Le service reste mobilisé pour vous assurer de bénéficier d'une eau potable en continue et de qualité. Pour toute information :

☎ 04 94 54 68 08 - ✉ contacteau@cc-golfedesainttropez.fr

DES SERVICES TOUJOURS MOBILISÉS

Les autres services de la Communauté de communes fonctionnent toujours : le pôle environnement (forêt, cours d'eau, littoral), le système d'information portant le déploiement de la fibre, les finances permettant de rémunérer les entreprises et prestataires, le service des ressources humaines organisant et préservant l'activité des agents, les services techniques, se sont tous organisés pour continuer à répondre aux besoins de tous les usagers de notre territoire. Ces missions sont essentielles, et tout le monde a à cœur de les remplir pleinement, au mieux et sur la durée.